

Appendix
(N.)
30th Novr.

St. Antoine, whilst my men were employed in removing rocks in Section No. 4, a trial was made with them as soon as they were completed, to remove and deepen the Bar at the lower Island of St. Denis, the result of which proved satisfactory and successful, considering the advanced state of the season, as well as that it required some experience, before my people got acquainted with the method of working these Machines. I also beg leave to observe, that, as the men employed in this kind of labor are exposed to getting continually wet and muddy, the operation for Scraping the bottom of the River, should be performed during the months of August, September, and until about the middle of October, because the River generally falls at this season of the year to its lowest mark, and the water is not too cold, so as to affect the health of the men employed. I further take the liberty to express to the Commissioners my conviction that as the Bar at this Island is, and has been of all the obstructions to the navigation of the River, to vessels of a light draught of water, when the River is at its lowest state, the most serious, and during some seasons an insurmountable obstacle; the same can be removed without the help of a Dredging Vessel, although the process in doing so with Scrapers and common Drags, may require a little more time to effect it, yet it will still be less expensive from its simple process, no costly machinery and repairs being required.

Having therefore, in consequence of the advanced state of the season, been able to make but little progress in deepening the Bar at the Island, the Commissioners thought it advisable to relinquish the prosecution of this highly important object, for this year, and in compliance with their direction, I left Section No. 4, on the 28th of October last, and proceeded up the River with my Establishment as far as St. Charles, where I was employed during three days in searching for several rocks laying in the Channel close to the farm of Captain Bougrette and the lower ferry of St. Charles and St. Mark; the number of nine rocks were all that could be found there, after a most diligent search, and in a few days more they were likewise removed.

This object having been accomplished, I next proceeded onward to the South Channel of the Isles aux Cerfs, for the purpose of rendering it navigable at low water, by clearing the numerous large rocks deposited there, and by unremitting labour and exertions, succeeded in removing the number of fifty six rocks, some of which, in fact the greater part, was of a very large size; and I have now the satisfaction to state, that the navigation on the South side of these Islands is perfectly clear and free from rocks, which will henceforth prove a great advantage to navigation. The bank on the North shore of the River opposite these Islands, being completely overgrown with large trees and brushwood, so that it was impossible for people to pass here with the towing line of any Bateaux or River Craft, the North shore of the River being the route always used for that purpose, I thought it advisable, before leaving this Station, to cause the whole to be cut down and cleared, and by so doing, have removed a great public nuisance.

Having now laid before the Commissioners a brief and faithful Report of my operations in the River during last year's season, it becomes my duty to draw their further particular attention to the various other obstructions still remaining to be removed, and to refer them to my Report on that important subject, of the 24th August, 1830, viz:-

Séction

de St. Antoine, tandisque mes hommes étaient employés à enlever les roches dans la Section No. 4, on en a fait l'essai, aussitôt qu'ils furent achevés, pour creuser la barre à l'Ile inférieure de St. Denis; et le résultat de cet essai a été satisfaisant, lorsque l'on considère l'état avancé de la saison; et que l'on réfléchit, qu'il fallait que mes hommes acquissent quelque expérience, avant de parvenir à connaître la manière dont il faut se servir de ces machines. Je demande aussi qu'il me soit permis de remarquer, que, comme les gens que l'on emploie à ce genre de travail, sont continuellement exposés à se mouiller, et à se trouver dans la vase, les opérations pour creuser la Rivière devraient se faire pendant les mois d'Août, de Septembre et jusqu'au milieu d'Octobre, parceque les eaux en général, baissent pendant cette saison de l'année; et qu'elles ne sont pas trop froides pour affecter la santé des gens qui sont employés. Je prends de plus la liberté d'exprimer la persuasion, dans laquelle je suis, que, comme la barre, à cette Ile, est et a toujours été l'obstacle le plus sérieux, à la navigation des Vaisseaux qui ne tirent que très peu d'eau, lorsque la Rivière est toute basse; et que dans certaines saisons, cet obstacle est insurmontable, on peut néanmoins le faire disparaître sans employer un Cufe-Môle: et quoiqu'il se puisse qu'on prenne plus de temps pour y réussir avec des grattoirs et des harpons ordinaires, néanmoins cela serait beaucoup moins dispendieux, puisqu'il ne serait pas nécessaire d'employer des Machines couteuses.

L'état avancé de la saison ne m'ayant pas permis de faire que peu de progrès pour creuser la Barre de l'Ile, les Commissaires jugèrent à propos de discontinuer cette opération importante pour cette année là; et en obéissance à leur ordre, je laissai la section No. 4 le 28 Octobre dernier, et je montai la rivière avec mon établissement jusqu'à St. Charles, où j'ai été employé pendant trois jours à chercher les différentes roches qui se trouvent dans le chenal, près de la Ferme du Capitaine Bougrette, et de la traverse inférieure de St. Charles et de St. Marc. Après la recherche la plus diligente on n'a pu trouver que neuf roches, que l'on a pareillement enlevées trois jours après.

Cet ouvrage achevé, je me portai ensuite au chenal Sud de l'Ile aux Cerfs, afin de le rendre navigable à basses eaux, en enlevant les nombreuses grosses roches qui s'y trouvent; et après un travail sans relâche, et après beaucoup d'efforts, j'ai réussi à enlever cinquante-six roches, dont la plus grande partie était d'un volume considérable; et j'ai maintenant la satisfaction de dire, qu'on ne rencontre plus de pierres dans la navigation au Sud de ces îles, ce qui sera dorénavant d'une grande utilité pour les navigateurs. Le rivage au Nord de la Rivière, vis-à-vis de ces îles était tout-à-fait couvert de grands arbres et de broussailles, tellement qu'il était impossible au monde de passer ici avec la cordelle des bateaux ou des cageux de bois en remorque, (car l'on passe toujours par la route sur la rive Nord de la Rivière,) j'ai jugé à propos de les faire abattre, et en cela j'ai fait disparaître une grande nuisance publique.

Ayant maintenant mis sous les yeux des Commissaires un rapport précis et fidèle de mes opérations sur cette Rivière pendant l'année dernière, il est de mon devoir d'appeler leur attention d'une manière particulière, aux différentes obstructions autres qui existent encore, et qu'il sera nécessaire de faire disparaître, et de les renvoyer à mon rapport du 24 Août 1830, sur ce sujet important.

Appendice
(N.)
30 Novr.

Section